

Strasbourg, le 27 février 2024

MOBILITWIN : Soutenir la mobilité dans les villes jumelles, grâce à l'attribution de bourses d'études supérieures

Dans le cadre de ses relations avec ses cinq villes jumelles (Boston aux États-Unis, Dresde et Stuttgart en Allemagne, Leicester au Royaume-Uni et Ramat Gan en Israël), la Ville de Strasbourg a adopté à l'unanimité, lors du Conseil municipal du 5 février dernier, la reconduction du dispositif MOBILITWIN, initié il y a près de 30 ans. Ce dispositif permet l'attribution d'une bourse aux étudiant·es inscrit·es dans un établissement d'enseignement supérieur strasbourgeois et désirant effectuer dans l'une de ces villes, soit des études, soit un stage obligatoire d'une durée minimale de 2 mois, dans le cadre de leur cursus universitaire.

Avec un budget total de 50 000€ attribués aux bourses villes jumelles, la Ville de Strasbourg poursuit deux objectifs :

- encourager la mobilité des étudiant·es à l'international,
- consolider ses relations avec ses cinq villes jumelles en encourageant les échanges universitaires.

Le montant moyen des bourses varie en fonction de la destination et de la durée du séjour. Les conditions d'accès au dispositif ainsi que la création du dossier, entièrement dématérialisée depuis 2023, sont accessibles sur le portail des aides de la Ville : <https://aides.strasbourg.eu>. Le service en ligne est accessible uniquement lors des périodes d'appel à candidature, qui se clôtureront le 12 mai 2024.

L'étude des candidatures donne lieu à un jury qui se réunit au moins une fois par an, composé de Madame la Maire ou l'un·e de ses représentant·es, ainsi que de représentant·es de l'Université et des établissements supérieur concernés.

